

Découverte du Verger Communal de Rhode



Randonnée n°3700978

Une randonnée proposée par laurent1978

Partez à la découverte d'une promenade entre champs, forêt et verger à travers la campagne de Rhode-Saint-Genèse. Le verger communal aménagé de façon ludique et originale, des points de vues sur des petites vallées, des traversées de prairies entre vaches et chevaux, des arbres remarquables sont au programme de cette promenade.

Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.79km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	90m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	96m	Commune :	Waterloo
Point haut :	130m		
Point bas :	77m		

Description

Stationner sur le parking de la gare de Waterloo.

(D/A) Sortir du parking et prendre à gauche, atteindre le carrefour de la boucle.

(1) Prendre à droite et monter jusqu'aux arbres.

(2) Prendre à gauche, le chemin entre les rangées d'arbres.

(3) Suivre Hof-Ten-Hout à droite.

(4) Tourner à droite, ne plus suivre Hof-ten-Hout, afin de réaliser la boucle, sans repasser par la même route.

(5) Après ce tournant, et la traversée du ruisseau, prendre un petit sentier à gauche signalé par un panneau explicatif sur le verger communal et sur l'importance des arbres. Traverser une zone marécageuse grâce au ponton installé, puis des prairies avec des vaches et/ou des chevaux.

(6) À la sortie de cet aménagement, tourner à gauche et remonter la rue. À la jonction tourner à gauche.

(7) Partir encore à gauche entre 2 champs, atteindre la lisière d'un bois.

(8) Tournez à droite pour remonter la rue et prenez le chemin droit devant.

(9) À la sortie du bois, prendre à droite et continuer tout droit à travers les champs. Arriver au carrefour du chemin de Sint-Gertrudis.

(10) Le prendre à gauche, retrouver le carrefour initial.

(1) Tourner à droite pour rejoindre l'entrée du Bois des Bruyères, dans lequel vous pouvez vous balader avant de remonter vers le parking de la gare de Waterloo **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking gare Waterloo**
N 50.718142° / E 4.383626° - alt. 118m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 50.722993° / E 4.372296° - alt. 115m - km 1.25
- 2 Chemin ombragé**
N 50.729458° / E 4.371781° - alt. 124m - km 1.97
- 3 Hof-ten-Hout**
N 50.727774° / E 4.363434° - alt. 130m - km 2.59
- 4 Petite route**
N 50.736792° / E 4.355795° - alt. 90m - km 3.78
- 5 Verger Communal**
N 50.739033° / E 4.348264° - alt. 80m - km 4.84
- 6 Petite route**
N 50.739453° / E 4.34527° - alt. 84m - km 5.24
- 7 entre deux champs**
N 50.736316° / E 4.342738° - alt. 102m - km 5.68
- 8 Ruelle puis chemin**
N 50.737287° / E 4.347706° - alt. 86m - km 6.13
- 9 Entre champs et forêts**
N 50.734082° / E 4.354047° - alt. 108m - km 6.71
- 10 Chemin St-Gertrude**
N 50.724962° / E 4.353092° - alt. 123m - km 7.74
- D/A**
N 50.71817° / E 4.383604° - alt. 118m - km 10.79

Informations pratiques

Quelques chemins sont boueux et/ou avec de hautes herbes. Attention aux tiques.

Entre le point **(7)** et **(8)**, un enclos de chèvres et pas mal de chiens.

Vous traverserez quelques prairies d'animaux où il vous est demandé de ne pas les nourrir.

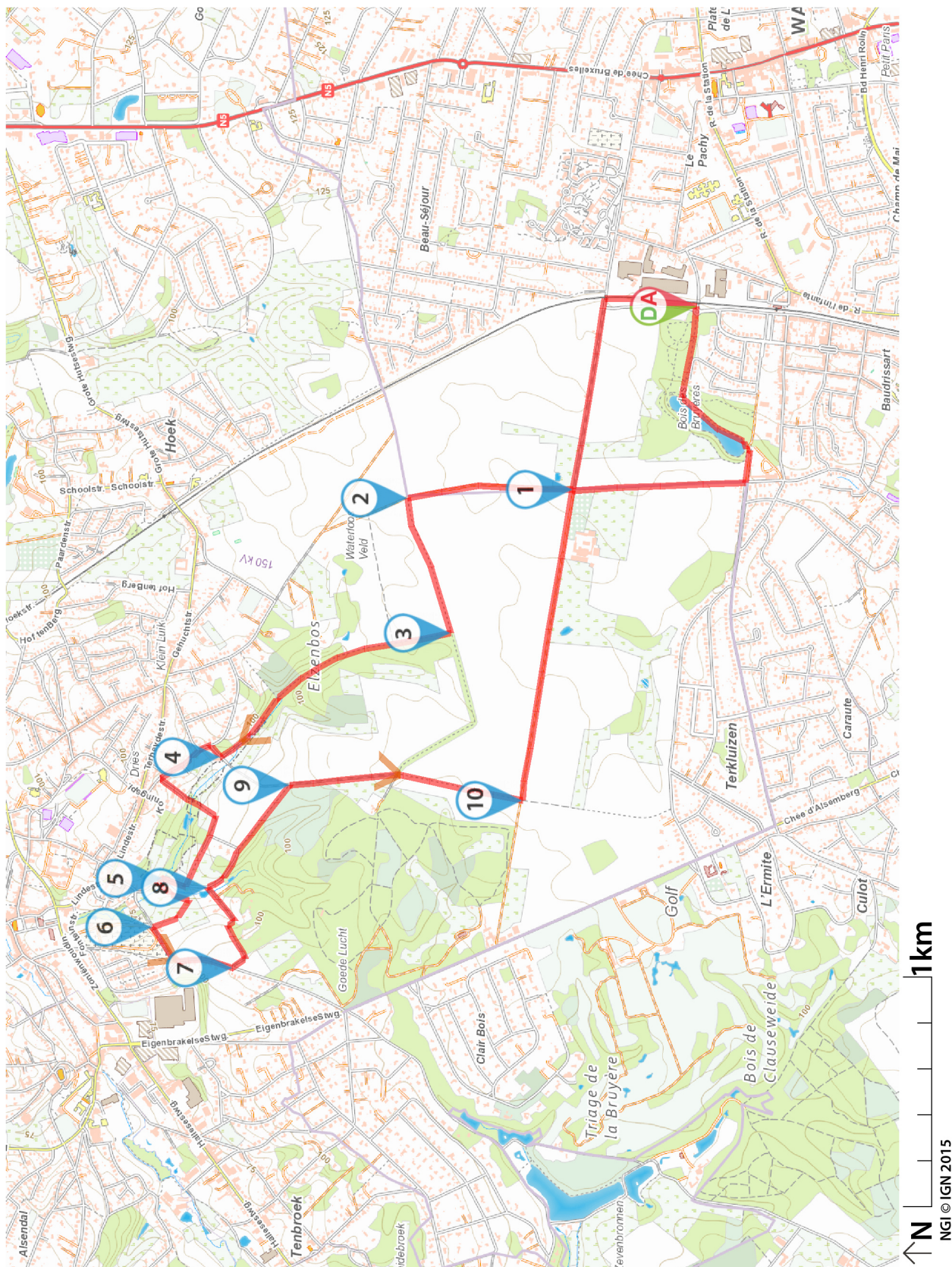
Vraiment facile, sans difficultés, une promenade à faire en famille mais sans poussette et sans vélo car certains passages sont très étroits.

A proximité

Durant la promenade, des bancs sont installés pour admirer la vue et faire une pause.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.be/randonnee-decouverte-du-verger-communal-de-rhode/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

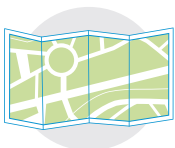
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



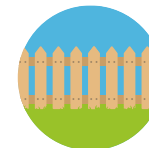
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



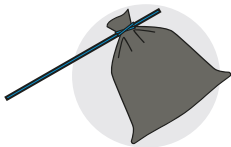
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.